

FOGALOGÉ ISKANE

▪ **Objet de cette garantie**

Le produit «**FOGALOGÉ ISKANE**» est destiné à garantir les financements accordés par les banques et les fenêtres participatives, en faveur de la classe moyenne et des MRE, pour l'acquisition d'un logement ou d'un terrain et/ou sa construction.

▪ **Bénéficiaires éligibles**

Le bénéficiaire doit être de nationalité marocaine et relevant de l'une des situations professionnelles suivantes :

- Fonctionnaire dans le secteur public ou employé affilié à la CNSS.
- Agent de l'Etat titularisé (Administrations centrales et services extérieurs).
- Agent temporaire permanent de l'Etat ayant une ancienneté d'au moins 7ans.
- Employé des collectivités locales ou des établissements publics ou personnel militaire.
- Professionnel exerçant une activité pour son propre compte.
- Ressortissant résident à l'étranger.

Le bénéficiaire ne doit pas être propriétaire d'un logement dans la wilaya ou la province où il envisage d'acquérir le logement objet du financement.

▪ **Logements et terrains éligibles**

- Situés dans la wilaya ou la province où le bénéficiaire exerce son activité et réservés à son habitation à usage personnel.
- Ayant un titre foncier en situation saine.

Le terrain à acquérir et/ou à construire doit impérativement être produit dans le cadre des programmes Villes Sans Bidonvilles «VSB» ou Habitat Menaçant Ruine «HMR».

▪ **Montant finançable**

Jusqu'à **100%** du coût global.

▪ **Quotité de la garantie**

- **50% du principal du financement** pour les bénéficiaires hors programme «HMR».
- **80% du principal du financement** pour les bénéficiaires dans le cadre du programme «HMR».

▪ **Plafond d'engagement**

400.000 DH.

▪ **Délai de traitement des demandes**

24 heures à partir de la réception de la demande.

▪ **Présentation des demandes**

Par l'intermédiaire de votre banque ou fenêtre participatives.